



**Syndicat Mixte d'Aménagement des
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief**

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, jeudi 2 juin 2022

Compte rendu de réunion

Comité Syndical

Mercredi 18 mai 2022 18 h 00 à la Maison de l'Eau.

La séance prévue à 19h00 à la maison de l'eau, comportait l'ordre du jour suivant :

A l'ordre du jour :

- Délibération lancement du Marché de mise en œuvre d'un protocole de suivi pluriannuel du fonctionnement hydrologique des bassins Aume-Couture, Auge et Bief, et choix du candidat,
- Délibération délégation au bureau pour analyser l'offre,
- Délibération pour le recrutement d'un agent contractuel régie,
- Questions diverses

Délégués présents :

Titulaires Madame BAUDRIT Isabelle / Messieurs ALLAIN Didier/ ANDRE Thierry /AUGIER Christophe / BARREAU Bruno / BERTRAND Michel / BONNET Franck / BOREL Didier / BORNE Bernard / BRISSONNAUD Denis / CACLIN Philippe / CAQUINEAU Emmanuel /DANJOU Laurent / DEVAUTOUR Jean-Christian / DURAND Jean-Louis / LAVERGNE Didier/ MARQUET Francis / MEGRET Christian / MERCIER Sébastien / MEUNIER Jean-Michel / MONTIGNY Pierre-Bastien /RACINE Eric /RIVAUD Michel /ROY Francis / SALAMAND Bernard / TEXIER Didier / TYRE Christophe

Suppléants

Pouvoirs :

Présent à titre consultatif :

Monsieur BLANCANT Julien (SMA BACAB)
Madame DEVAUTOUR Florence (SMA BACAB)
Madame AUFFRET Noémie (SMA BACAB)

Monsieur le Président introduit la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes. Il propose de laisser la parole à Madame Amandine MAHERAULT et Monsieur Yann JEANDENANS, agents de Charente eaux, en charge de l'assistance à maîtrise d'œuvre et technique pour le compte du SMABACAB.

- **Délibération lancement du Marché de mise en œuvre d'un protocole de suivi pluriannuel du fonctionnement hydrologique des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief, et choix du candidat,**

Contexte : le SMABACAB porte une étude visant à mieux connaître le fonctionnement hydrologique de son territoire. Le marché lancé a pour but de sélectionner le prestataire qui équipera les milieux des outils de mesures nécessaires et suivra les données de sorte à fournir au SMABACAB une description détaillée du fonctionnement hydrologique de son territoire.

Madame Amandine MAHERAULT présente les différents candidats qui ont fait l'objet de l'analyse des offres ; parmi ces candidats, on retrouve les bureaux d'études suivants :

- CPGF Horizon
- CACG
- TERRAQUA

L'analyse des offres est présentée et détaillée aussi bien techniquement qu'administrativement, et l'évaluation porte sur des critères techniques (pour 70% de la note) et financiers (pour 30% de la note). Cette dernière révèle que le bureau d'étude CGPF Horizons arrive en tête.

Monsieur BONNET remercie Madame MAHERAULT et Monsieur JEANDENANS et salue leur travail, qui permet au SMABACAB de se décharger de toutes ces procédures administratives et réglementaires. Il demande à l'assemblée si des questions sur l'analyse des offres demeurent. En l'absence de question, il est proposé au comité syndical de valider cette analyse et de ne pas négocier l'offre retenue, au vu du prix bien en-dessous de l'estimation budgétaire initiale.

Le comité syndical valide la proposition à l'unanimité.

- **Délibération délégation au bureau pour analyser offre,**

Aucune délégation n'est donc proposée au bureau, l'offre étant acceptée en l'état.

- **Délibération pour le recrutement d'un agent contractuel régie,**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que suite à la mise en disponibilité de Morgan FAVARD, agent au SMABACAB, il serait pertinent de recruter une personne de sorte à reformer une régie de 4 agents.

Monsieur BLANCANT explique que cette architecture humaine permet d'organiser la régie en 2 binômes, ce qui a pour atouts de sécuriser les équipes et de rayonner plus facilement sur l'ensemble du territoire, notamment lorsqu'une équipe est mobilisée par les crues en hiver.

Monsieur François MICHAUD, responsable de la régie, ajoute que cela permettrait d'optimiser les moyens de la régie, en utilisant les 2 véhicules du SMABACAB, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec 3 agents.

Monsieur BONNET explique que dans ce cadre-là, le recrutement proposé le serait sur un poste de contractuel, le SMABACAB étant dans l'incertitude du retour de Morgan FAVARD à l'issue de sa disponibilité.

Monsieur AUGIER demande s'il n'existe pas un autre moyen afin d'éviter d'offrir un contrat précaire à la nouvelle recrue.

Monsieur BONNET explique que le SMABACAB pourrait recruter un agent titulaire ou en CDI mais prendrait le risque de composer à terme une régie à 5 agents, dans le cas où Morgan reviendrait ; il précise qu'au regard des financements extérieurs, cette solution n'est pas raisonnable. Néanmoins, il sera précisé que l'agent recruté se verra proposer une titularisation sous conditions.

L'assemblée valide donc le lancement de la procédure de recrutement d'un agent contractuel

Vidéo

Il est proposé à l'assemblée de visionner un clip lié aux travaux de restauration du cours de la Divise, réalisés en 2021. Ce format court permet de mêler images avant-pendant-après travaux et commentaires des différents acteurs et partenaires liés à cette action.

Madame Isabelle BAUDRY soumet l'idée de le transférer à tous les conseils municipaux.

Monsieur BONNET explique que ce sera effectivement transféré, ainsi qu'à chaque élu et partenaire du SMABACAB.

- **Questions diverses**

Madame MARTINET Dominique prend la place de Monsieur Point Jean-Luc en délégué titulaire, pour la communauté de commune Mellois en Poitou.

